

Cours Anne Wimez

Code ELP : LMM4M52

Composante : *UFR* Langues et Civilisations

Période de l'année : Semestre 4

Formes d'enseignement : Non accessible à distance

Description

Il s'agira de manipuler avec efficacité les procédés discursifs dans des productions argumentatives. Le travail sur la synthèse et le compte rendu critique permettra de renforcer les capacités d'analyse tout en mettant en pratique une méthodologie du commentaire. Des essais critiques ainsi que des supports artistiques viendront éclairer et interroger les discours du monde contemporain pour enrichir une réflexion personnelle de la part des étudiants, qui auront à lire en intégralité une œuvre littéraire et un ouvrage critique. Lors de ce cours, nous questionnerons l'expression de « la valeur » aujourd'hui, dans toute sa polysémie, à travers des thèmes contemporains tels que le travail, la société de consommation, société libérale, l'image de soi et de l'autre dans le discours.

Objectifs

En réactualisant la maîtrise des procédés rhétoriques, cet enseignement vise à accroître les qualités de lecture et d'analyse de discours émanant de sources diverses, telles que les médias, la publicité, le monde professionnel ou le champ politique et économique.

Compétences visées

Le cours se propose de travailler les compétences d'écriture et d'analyse afin d'améliorer l'écrit tout en développant une culture critique sur le monde contemporain.

Bibliographie¹

Doury, M. (2016). *Argumentation, analyser, textes et discours*. Paris : Armand Colin.

Lahire, B. (2019). *Enfances de classe : de l'inégalité parmi les enfants*. Paris: Le seuil.

S4 Lea Russe Du lundi 27 janvier 2020 de 8h00 à 9h30

S4 Lea Espagnol Du vendredi 31 janvier au vendredi 17 avril de 9 h à 10h30.

¹¹ (Doury, 2016)

Séances	Déroulé	Contenu
1	Cours	
2	Cours + exercices	
3	Cours + exercices	
4	Cours + exercices	
5	Cours + exercices	
6	Ecrit blanc	
7	Correction	
8	Ecrit	

1. Méthodologies

1 ère étape : Résumer le plus fidèlement la position du locuteur, en indiquant l'objet et le type d'argument cité.

Plusieurs arguments peuvent être avancés :

L'argument est une idée qui permet d'appuyer ou de réfuter une thèse. C'est une bonne combinaison d'arguments qui permet de défendre une thèse. Un argument qui sert à critiquer une thèse est appelé contre-argument. Celui-ci est utilisé dans les réfutations. Il existe plusieurs types d'arguments. Parvenir à les identifier permet d'enrichir l'analyse de la littérature d'idée :

Argument logique

Il est issu du raisonnement de l'auteur : il se fonde sur la logique du discours.

« Je pense, donc je suis » est un argument logique : c'est le raisonnement très rigoureux de Descartes.

- a) **Argument de direction** ou de doigt dans l'engrenage ou de la pente savonneuse, fatale/glissante
Il consiste à refuser une proposition ou ligne d'action qui pourrait conduire à une situation inextricable ou une issue fatale :
« Il est hors de question que j'autorise les voisins à garer leur vélo devant mon portail ; si je cédaï, je retrouverais bientôt les campings cars dans mon jardin ».
- b) *L'argument qui fait appel à la règle de justice*
- c) *L'argument par l'ignorance de preuves établies.*
- d) **L'argument de comparaison** : argumentation par comparaison met en regard deux entités isolées. Elle rapproche deux termes par le biais d'un **outil de comparaison explicite** : « comme », « semblable à... ».
Par exemple : "Tu es bien comme ta mère ! Tu ne reconnaîtras jamais que tu peux avoir tort".

E) l'argument à fortiori

Etymologie : du latin *a*, par, en raison de, et de *fortior*, plus fort, comparatif de *fortis*, fort, robuste, solide, vigoureux, bien portant.

L'expression ***a fortiori***, est une locution adverbiale empruntée au latin scolastique *a fortiori ratione* qui signifie **en vertu d'une raison plus forte**, à plus forte raison, raison de plus, d'autant plus que.

Le ***raisonnement a fortiori*** ou ***raisonnement à plus forte raison*** est un raisonnement qui dégage une vérité d'une autre vérité déjà admise avec encore plus de force, avec des arguments semblables plus solides, plus nombreux que ceux qui légitiment la première.

Synonyme : Conclusion du plus au moins.

Exemples : Si les chiens (*Situation A*) ne sont pas autorisés (*Proposition admise*), *a fortiori* les chiens non tenus en laisse (*Situation B*) le sont encore moins (*Proposition admise*).

Argument d'autorité

Il s'impose car il s'appuie sur des références connues de tous, qui apparaissent comme des vérités d'évidence.

Je suis très content d'avoir réussi à aller au bout de cette journée. Je suis fatigué, je ne vais pas vous mentir, je suis claqué, mais le plaisir, la joie de savourer cette médaille viendra. Pour l'instant, je ne sens [...]



[Teddy Riner](#)

Judoka, Sportif (1989)

Argument de valeur

Il se réfère à un système de valeurs (morales, religieuses, sociales...) installées.

Ce qui intéresse le sociologue, nous rappelle Bernard Lahire², « c'est le traitement socialement différencié que réserve le monde social aux individus selon qu'ils sont filles ou garçons ». Les modalités de cet héritage rejoignent les modalités de socialisation par la famille, l'école et le lieu de travail. Il s'agit « d'une socialisation silencieuse » qui se fait par une inculcation (explicite ou implicite) idéologique et symbolique de valeurs, modèles et normes, inculcation qui s'effectue sous forme de « diffusion par imprégnation ou habitude ».²

Argument d'expérience

Il se fonde sur le recours à des faits, à des témoignages : il est directement issu d'exemples, il est concret.

L'actrice ne s'arrête pas non plus au seul Weinstein. "Je rencontre des hommes comme Harvey Weinstein tout le temps", écrit-elle en préambule de son témoignage. Plus loin, elle parle au

² (Lahire, 2019)

*moins de trois autres cinéastes, sans citer leur nom, dont elle estime qu'ils ont eu des comportements déplacés à son égard.*³

Argument ad hominem

Il est choisi en fonction de la personnalité du destinataire : il est particulièrement adapté à sa sensibilité, à ses goûts, à sa culture, à son vécu.

Je vous dis aujourd'hui, mes amis, que malgré les difficultés et les frustrations du moment, j'ai quand même un rêve. C'est un rêve profondément enraciné dans le rêve américain. J'ai un rêve qu'un jour, cette nation se lèvera et vivra la vraie signification de sa croyance : "Nous tenons ces vérités comme allant de soi, que les hommes naissent égaux. [...]

J'ai un rêve-que mes quatre enfants habiteront un jour une nation où ils seront jugés non pas par la couleur de leur peau, mais par le contenu de leur caractère.

*J'ai un rêve aujourd'hui.*⁴

Argument pragmatique

Argument pragmatique par les conséquences positives : « inventez vos propres exemples pour chaque type d'argument, c'est le meilleur moyen de se les approprier réellement ».

Argument pragmatique par les conséquences négatives : « L'abus d'alcool est dangereux, à consommer avec modération. »

2^e étape :

Par Paragraphe, résumer la progression des arguments, identifier et caractériser les connecteurs logiques

Addition, succession : Et, en outre, de plus, par ailleurs...

Cause/conséquence : Car, parce que, puisque, de sorte que, si bien que...

Opposition : Toutefois, cependant, quoique, bien que, mais...

3^e étape : si Plan présent repérer s'il s'agit d'un :

Plan logique : avantages et inconvénients

Plan analytique : constats, causes, conséquences, et ou solutions

Plan thématique : par argument

4^e étape :

Thèse ou réfutation d'une thèse : repérer si présente

La thèse est fréquemment résumée dans une phrase clé, qui résume le point de vue de l'auteur, souvent en début ou en fin de texte.

La question rhétorique est une fausse question, dans la mesure où l'on n'attend pas de réponse effective. Pour être considérée comme telle, elle dépend de la représentation de

³ Lea Séydoux, Nouvel observateur 11 octobre 2017

⁴ Discours prononcé par Martin Luther King, Jr, sur les marches du Lincoln Memorial, Washington D.C., le 28 août 1963.

l'auditoire, et des thèses préalablement admises (ex : question rhétorique totale négative : Ne sommes-nous pas totalement égaux face à la loi ? Si bien sûr !).

5^e étape : Arguments et raisonnements : les identifier et les caractériser

- **Le raisonnement par déduction ou déductif** tire une conséquence à partir d'une ou plusieurs idées générales, pour dégager une proposition particulière.
- **Le raisonnement par induction ou inductif** part d'une ou plusieurs observations particulières pour aboutir à une conclusion générale.
- **Le raisonnement par analogie** opère par rapprochement et par contagion. On glisse d'un domaine à un autre. Son synonyme, le « raisonnement *a pari* » est principalement utilisée en droit. Etymologie : locution latine signifiant par analogie, pour la même raison, du latin *a*, par, en raison de, et *depar*, égal à, pareil, apparié, semblable. Un raisonnement *a pari* consiste à mettre en avant un cas similaire au cas en question et à considérer que la loi ou la règle appliquée au premier doit l'être pour le second. On part en effet du principe que si une loi a statué pour une situation donnée, elle est applicable pour une situation similaire. La réfutation se fait en montrant que les deux cas sont différents.
- **Le syllogisme** est une forme particulière de raisonnement déductif. Il consiste à énoncer deux propositions (les prémisses) et à en tirer une conclusion (possible parce qu'un terme commun aux deux prémisses permet de relier les autres termes). Si les prémisses sont acceptées, la conclusion qui en découle doit l'être aussi : « Tous les hommes sont mortels ; or Socrate est un homme ; donc Socrate est mortel ».
- **Le sophisme** est un type de raisonnement volontairement faux ou trompeur, qui aboutit à une conclusion erronée : « Un cheval bon marché est rare ; tout ce qui est rare est cher ; donc un cheval bon marché est cher ».

6^e étape : Identifier et caractériser : Qui parle ? A Qui ?

- **La présence de l'énonciateur** se manifeste à travers les marques de la première personne (pronoms personnels, adjectifs possessifs...) ou les verbes d'opinion, de sentiments, de locution (je pense, j'aime, j'affirme...). L'absence de marques de la première personne peut révéler une volonté de neutralité.
- **La présence du destinataire** se lit dans les marques de la deuxième personne (pronoms personnels, adjectifs possessifs. Plus le destinataire est explicitement présent dans un texte, plus l'intention de persuasion est manifeste.

7^e étape : identifier et caractériser les registres de l'argumentation de l'extrait de l'essai ou du roman

- **Polémique** (du grec polemós, « guerre »)
Controverser vivement ou agressivement la thèse adverse. La dévalorisation des opinions de l'autre, par un lexique péjoratif, le recours à la troisième personne (l'indéfini « on », le pluriel « ils »). - Les exclamations, les exagérations, les apostrophes, qui permettent une agressivité verbale. - L'ironie : dire le contraire de ce que l'on pense ou feindre d'approuver les idées d'autrui pour mieux mettre en évidence leur inanité. On peut aller jusqu'à la moquerie et la satire.
- **Pathétique** (du grec pathēin : « souffrir »)
- Émouvoir fortement, provoquer la pitié, attendrir, impressionner. - Procédé de persuasion.
- Le champ lexical de la douleur, de la souffrance. - Choix d'un point de vue subjectif (recours au « je »), et interpellation du destinataire (apostrophes). Exclamations. - Figures d'insistance (répétitions, anaphores, hyperboles)
- **Lyrique** :
- susciter une émotion poétique, communiquer des sentiments personnels.
Le champ lexical des sentiments
- Présence des marques de la première personne. - Recours aux images (métaphores, comparaisons), appel à l'imagination.
- **Comique** :
- Amuser, susciter ainsi l'intérêt d'un destinataire mieux disposé à comprendre une thèse.
- Recours aux jeux de mots, à l'art du double sens, du sous-entendu. - Développement d'une connivence avec le lecteur, anecdotes, familiarités. - Usage de caricatures, pastiches, parodies - Volonté de surprendre : ruptures
- **Laudatif** :
Faire l'éloge de quelqu'un ou d'une thèse. Lexique mélioratif, hyperboles. - Phrases amples (périodes), répétitions, exclamations, énumérations, procédés d'insistance.

2. Médias

Objectif : tenir un contre discours, le locuteur évoque les arguments avancés, pour les réfuter par ses propres arguments.

Méthodologies :

Observations et analyse en s'appuyant sur les discours rapportés : le cas des forums de discussion

Marine en réponse à un commerçant : *oui, mais enfin, la réalité du pouvoir, c'est quoi ? C'est qu'ils ont la trouille parce que qu'il va y avoir des élections et machin, et qu'ils se disent « ah machin il faut quand même plaire un peu à l'électorat de droite parce que sinon euh ». Il faut arrêter c'est nul, c'est nul ! ...On sait très bien que ce n'est pas en faisant une politique comme ça qu'ils s'en sortent.*

1 ère étape : Résumer le plus fidèlement la position du locuteur, en indiquant l'objet et le type d'argument cité.

Marine impute le raisonnement ou argument logique suivant aux politiciens : « il faut quand même plaire un peu à l'électorat de droite parce que sinon euh.... »

Il s'agit d'un argument pragmatique par les conséquences négatives : « *On sait très bien que ce n'est pas en faisant une politique comme ça qu'ils s'en sortent* ». Il est présenté comme un consensus : « *On sait très bien* ». Ce consensus supposé jette le discrédit sur le sérieux des candidats.

2^e étape :

Par Paragraphe, résumer la progression des arguments, identifier et caractériser les connecteurs logiques

Texte court, pas de connecteurs : il ne s'agit pas d'une véritable citation de quelqu'un, un usage des opinions d'autrui s'apparente à un procès d'intention, ou encore de la stratégie de l'homme de paille, on peut faire dire ce qu'on veut à quelqu'un surtout si l'on prétend révéler ses pensées intimes.

3^e, 4^e, 5^e étapes non présentes

6^e étape et 7^e étape : Identifier et caractériser : Qui parle ? A Qui ?

Elle utilise le discours direct. Marine la locutrice rapporte les propos **polémistes** d'un commerçant.

Elle présente sa position en 2 temps, en évoquant la position adverse du commerçant :

1^{er} temps : elle exprime son désaccord : c'est nul !

2^e temps : argument pragmatique avec conséquences négatives :

Le pouvoir est relégué au rang de machin, avec des considérations électoralistes illégitimes.

3. Champs politique et économique

Méthodologies :

Observations et analyse de la tirade de **Henri Guaino député UMP à propos de l'ouverture de la PMA aux couples mariés de même sexe.**

« ...Deuxièmement, il faut voir sur quoi ça ouvre. Vous donnez le droit à un couple de femmes d'avoir des enfants dans les mêmes conditions qu'un couple d'hommes, qu'un couple hétérosexuel. Bon alors, il y a l'adoption [mais de toute façon, l'adoption ne suffira pas [...]] Donc il va falloir leur...Il auront la PMA, que vous mettiez dans la loi aujourd'hui ou demain, de toute façon, les couples homosexuels de femmes auront la PMA, c'est ce que vous leur promettez, en réalité, quand vous leur donnez le mariage. Bon et puis, si vous donnez aux couples de femmes, vous ne pouvez pas refuser, au nom de cette égalité dont tout le monde parle, vous ne pourrez pas refuser aux couples d'hommes d'avoir les moyens d'avoir des enfants. Donc vous aurez la gestation pour autrui. D'ailleurs, il y a des intellectuels parfaitement cohérents qui disent « c'est logique », et ils ont raison, ils ont raison ! Mais si vous avez la PMA et la GPA, qui sera pour tout le monde, pas que pour les couples homosexuels, alors que vous ouvrez la voie, que le vouliez ou non, à la marchandisation des corps. Voilà, vous ouvrez la voie à la création d'une relation de client à fournisseur dans la procréation. Henri Guaino député UMP⁵.

1 ère étape : Résumer le plus fidèlement la position du locuteur, en indiquant l'objet et le type d'argument cité, en indiquant le temps des verbes employé.

Guaino développe un argument de direction caractérisé. Il s'oppose à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe non parce que le mariage homosexuel lui paraît inacceptable en tant que tel, mais parce qu'il constitue à ses yeux un premier pas menant inévitablement à une chaîne d'autres mesures qu'il conteste.

Le temps du futur caractérise le caractère inéluctable (« suffira, aurez ») et l'utilisation des conditions « si ». La solidité de la causalité sur laquelle repose l'argument de direction : « si vous faites ceci, vous aurez cela... ».

2^e étape :

Par Paragraphe, résumer la progression des arguments, identifier et caractériser les connecteurs logiques.

⁵ Dans l'émission, ce soir ou jamais de France 3, du 22 janvier 2013.

La multiplication des connecteurs de conséquence, qui rendent compte du caractère inéluctable et suggère l'enchaînement des actions (« alors, donc »).

Au total, deux autres arguments dans cette séquence, après le premier argument de direction :

- L'argument de l'appel à la justice, avec une argumentation de pari et de justice

« Si vous donnez aux couples de femmes, vous ne pouvez pas refuser, au nom de cette égalité dont tout le monde parle, vous ne pourrez pas refuser aux couples d'hommes d'avoir les moyens d'avoir des enfants ».

- L'argument d'autorité : « il y a des intellectuels parfaitement cohérents qui disent « c'est logique », et ils ont raison, ils ont raison ! ».
- L'argument par l'ignorance : « et pourquoi pas ? » cela permet de considérer la position du locuteur comme une preuve établie tant qu'on n'aura pas prouvé qu'elle est inacceptable.

4^e, 5^e étapes non présentes

6^e étape et 7^e étape : Identifier et caractériser : Qui parle ? A Qui ?

Le locuteur est Henri Guaino UMP s'adresse aux téléspectateurs et au public français(destinataire). Ces propos seront relayés et commentés dans les médias (radio, presse, autre chaîne...). Au-delà, de l'opération de communication à visée polémique, pour afin que le texte ne soit pas voté, il indique sa propre position idéologique personnelle et de son groupe parlementaire.

4. La publicité et les commentaires dans les médias

Méthodologies :

Observations et analyse de Bons baisers de Benetton⁶



⁶ https://www.lepoint.fr/societe/bons-baisers-de-benetton-16-11-2011-1396883_23.php consulté le 13 janvier 2020.



En 2011, la marque de prêt à porter italienne Benetton a lancé une campagne d'affichage baptisée « unhate » mettant en scène différents chefs d'état et leaders religieux supposé ennemis en tyran de s'embrasser sur la bouche (sont ainsi formées les paires Barack Obama, Hu Jintao, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, le pape Benoît XVI et l'imam Ahmed al Tayeb, Benjamin Netanyahu et Mahmoud Abbas....). Catherine et El Naméco réagissent à cette campagne d'affiche sur le journal 20 min.

Catherine : Juste de la provoc de merde pour qu'on parle d'une marque qui est tombée dans les oubliettes [...] Question : est- ce que cela vous plairait qu'une marque se fasse de l'argent en utilisant des montages vous mettant en scène en train d'embrasser un autre mec ? Certainement pas.

El Naméco- Tu as lâché un com'...donc la provoc' de merde marche quand même. Et moi quand je serai président de la république, j'autorise les photomontages me montrant en train d'embrasser la chancelière, un dictateur ou un teckel à poil ras.

1 ère étape et 2^e étape : Résumer le plus fidèlement la position du locuteur, en indiquant l'objet et le type d'argument cité.

Une campagne choc de Benetton en 2011⁷ qui provoque un scandale, et s'appuie sur l'argument de comparaison.

Il y a mise en relation de deux entités ou deux événements l'un plus consensuel (le phore : Angela Merkel, connue comme démocrate) que l'autre (le thème : un autocrate).

Catherine et el Naméco sont très critiques envers la campagne de Benetton, au motif qu'elle chercherait davantage à choquer le public plutôt que simplement le faire réagir pour gagner de la notoriété.

3^e étape non présente

4^e étape :

Il s'agit d'une question rhétorique totale affirmative de la part de Catherine, attend une réponse type (« **certainement pas** ») et qui vise simplement à partager son indignation.

El Nameco choisit de traiter une vraie question, se projetant sur le mode ludique et humoristique (embrasser un teckel à poil ras), dans une situation où il pourrait autoriser ou sanctionner la campagne.

La question rhétorique de Catherine devient une vraie question chez El Nameco puisqu'il fait en sorte, qu'il obtienne toute une palette de réponses : « si j'adorais, non en effet, je détesterais », « ça ne provoquerait chez moi, ni plaisir, ni déplaisir... ».

⁷ <https://revistascientificas.us.es/index.php/IROCAMM/article/view/5598> consulté le 13 janvier 2020.

6^e étape et 7^e étape : Identifier et caractériser : Qui parle ? A Qui ?

Les locuteurs : Campagne d’affiche de Benetton, El Nameco, et Catherine qui réagissent à la campagne d’affichages (destinataire : les passants, le public de la rue, des réseaux sociaux) en direction des lecteurs de 20 minutes (**destinataires**).

C’est une campagne d’affichages très polémique, qui a pour objectif de provoquer des réactions vives, parfois indignées, en tout cas qui ne laisse pas indifférent.

3. Exercice et corrigé : Champs politique

Après les attentats du 13 novembre 2015 en Ile de France, François Hollande a décrété l’état d’urgence sur l’ensemble du territoire afin de lutter contre la menace terroriste ; une loi a été votée permettant de prolonger l’état d’urgence au-delà des douze jours prévus par le dispositif (pour une durée de trois mois). C’est donc sur la base d’un argument pragmatique que la mesure a été justifiée : elle a été présentée comme nécessaire à une lutte efficace contre le terrorisme sur le sol Français. En vous appuyant sur ce que vous savez des réactions suscitées par cette mesure, ou par le recours à l’état d’urgence par d’autres pays dans des circonstances similaires, quelles sont les objections qui ont été ou auraient pu être adressées à cette mesure ? Quelles questions critiques exploitent-elles ? Si certaines d’entre elles ne semblent pas ouvrir la voie à des réfutations spécifiques, quelle en est selon vous, la raison ? En vous appuyant sur ce que vous savez des réactions suscitées par cette mesure, ou par le recours à l’état d’urgence par d’autres pays dans des circonstances similaires, quelles sont les objections qui ont été ou auraient pu être adressées à cette mesure ? Quelles questions critiques exploitent-elles ?

*« Des experts de l’ONU en droit de l’homme ont recommandé mardi à la France de ne pas prolonger l’état d’urgence après le 26 février, estimant qu’il imposait des restrictions excessives et disproportionnées sur les libertés fondamentales ».*⁸

La principale critique avancée contre la mesure prise par François Hollande en janvier 2016 sur la chaîne radio Europe 1, (suite aux attentats du bataclan du 13 novembre 2015), pour permettre de prolonger l’état d’urgence emprunte la voie de la question critique. Il s’agit de

⁸ Europe 1. Janvier 2016.

faire accepter un argument pragmatique avec des conséquences finalement peu positives et qui mettrait à mal les libertés fondamentales.

« Si l'on avait besoin d'une confirmation que l'état d'urgence est un danger pour les libertés publiques, cette mesure en attesterait tant elle révèle que la lutte contre le terrorisme n'est ici qu'un prétexte pour interdire toute voix dissonante « accuse la ligne des droits de l'homme »⁹.

Les locuteurs ou les défenseurs de la ligue des droits de l'homme (propos rapportés par le site d'actualité Huffington post) ont souligné que l'interdiction de toute manifestation durant cette période faisaient le jeu du gouvernement, qui redoutait que les opposants à la COP 21 ne donnent libre court à leurs critiques.

« Plus l'état policier s'amplifiera, plus les rangs de terroristes grossiront... Les parias ne le restent jamais très longtemps quand les bras fraternels leurs sont tendus. »

L'efficacité de la mesure a parfois été contestée. La mesure a même été soupçonnée d'avoir les effets inverses de ceux recherchés.

L'état d'urgence serait-il contreproductif ? Dans ce dernier message, l'auteur esquisse une autre ligne de d'action (tendre les bras fraternels), qu'il suggère plus efficace.

Yasser Louati, porte-parole du collectif contre l'islamophobie en France a dénoncé la « stigmatisation des musulmans » depuis la mise en place de l'état d'urgence évoquant des perquisitions abusives » qui pendant les deux premières semaines n'ont ciblé que des citoyens musulmans¹⁰.

Il s'agit des propos rapportés par Europe 1, le 23 décembre 2015. La crainte de cette mesure et ses détournements par autre gouvernement nationaliste et extrémiste serait la plus prégnante chez les musulmans de France, selon le locuteur ou énonciateur Yasser Louati, porte-parole du collectif contre l'islamophobie. La crainte de la pente glissante se fait jour, il avance un argument de direction.

2. exercice n° 2 : Champ social et sociétal

En mars 2016, le projet de construction d'un centre d'hébergement pour personnes en situation précaire en lisière du bois de Boulogne, dans le 16 e arrondissement parisien a suscité une vague de protestations de la part des riverains, notamment lors d'une réunion organisée par les pouvoirs publics dans un amphithéâtre prêté par l'Université Paris

⁹ Huffingtonpost.fr, 27 novembre 2015.

¹⁰ Europe 1, 23 décembre 2015.

Dauphine. Les opposants du projet ont lancé des salves d'insultes, traitant notamment Sophie Brocas, secrétaire générale de la préfecture de d'Ile de France, de « salope », et de « brosse à caca ». Les messages qui suivent ont été postés sur divers sites d'information comme commentaires d'articles exposant les faits. Quelles sont les émotions mobilisées dans ces messages ? Qu'est-ce qui les déclenche ? Qui est supposé les éprouver ? Avec quelles valeurs ces émotions sont-elles mises en relations ? En quoi les procédés pathétiques peuvent ils procéder à des stratégies argumentatives ? Que nous disent-ils de la position de l'auteur du message sur le sujet en discussion ?

Les émotions évoquées dans ces six messages sont :

- L'écœurement, le dégoût (messages 1,2,3, 6)
- La honte (messages 4,5,6)
- La haine (message 4)
- L'indignation (message 6)

Il s'agit d'émotions négatives (en opposition à la joie, l'admiration...)

Les inducteurs d'émotions (qu'est ce qui les déclenche ?) ainsi que la position des auteurs sont décrits pour chaque message.

Message 1

« Ces personnes âgées ont donné un spectacle assez écœurant. Aucune raison que le XVI^e arrondissement ne prenne pas sa part de l'aide au plus démunis ».

C'est le comportement des opposants au projet qui suscite de l'écœurement chez le lecteur. L'âge des dits opposants est présenté comme une circonstance aggravante au regard de leur comportement grossier. Cette construction émotionnelle du message indique que son auteur condamne l'attitude des opposants au projet de centre d'hébergement. Il est favorable au projet, comme cela se traduit par sa ligne argumentative : « aucune raison que le XVI^e arrondissement ne prenne pas sa part de l'aide au plus démunis ». C'est un raisonnement à pari ou par analogie.

Message 2

« 8 places d'hébergement sur 9700 ? Quid du logement social ? Chaque mairie se doit de prendre sa part à l'effort, sauf les plus riches apparemment. Ça me dégoûte ».

Dans le message 2, le dégoût que l'auteur du message affirme ressentir est provoqué au-delà de la réunion elle-même, par le refus des quartiers riches de prendre part à l'effort social. L'argument est encore une fois « a pari » et c'est la transgression de la règle de justice qui suscite le dégoût ou l'écœurement (d'où le lien avec les valeurs). L'hypothèse à émettre est « l'auteur adopte une attitude de fatalisme : ces deux émotions sont liées à la transgression d'une norme à laquelle on s'est résigné, alors que l'indignation suppose un positionnement plus actif.

Message 3

« Ecœurant ! et le pire de ces bons chrétiens doivent remplir les églises du 16^e le dimanche en chantant que Dieu est miséricorde et qu'il faut aider son prochain ».

L'écœurement exprimé dans le message 3, ressenti par l'auteur du message et déclenché par l'attitude des opposants au projet, est justifié par une argumentation « ad hominem tu quoque », qui dénonce une contradiction entre le refus d'un centre d'hébergement dès lors qu'il se situe à proximité de leur domicile, et les valeurs qu'ils devraient défendre en raison de l'attachement à la religion qu'ils affichent en fréquentant les églises le dimanche. Ici encore, l'argumentation vise moins la mise en cohérence des habitants du 16^e de leur position hostile à l'ouverture du centre d'hébergement avec leurs valeurs chrétiennes, mais plutôt une dénonciation fataliste de leur hypocrisie.

Message 4

« La Mairie de Paris comme le gouvernement veulent faire monter la haine jusqu'au jour où cela leur explosera en pleine figure. La provocation de la mairie de Paris est une honte et démontre la haine viscérale qu'ils ont contre les riches, les entrepreneurs, les entreprises et tous ceux qui gagnent de l'argent par leur travail. Question : pourquoi les mettre dans Paris alors que certains bossent et se lèvent tôt pour prendre le RER et n'ont pas moyens d'habiter Paris ? »

L'auteur du message 4 suggère que l'opération (le projet de centre d'hébergement) , mais aussi les réactions violentes auxquelles il a donné voix a été monté par la mairie de Paris et par le gouvernement pour dresser les différentes fractions de la population les unes contre les autres. Ceci pour nourrir la haine viscérale éprouvée par les pauvres pour « les riches, les entrepreneurs, les entreprises et tous ceux qui gagnent de l'argent ».

La haine étant généralement une émotion disqualifiée, l'imputation de haine est disqualifiante pour ceux qui la ressentent et ceux qui l'attisent.

Aussi l'attitude de la mairie de Paris est désignée par le substantif « honte » ; cette nouvelle émotion devrait être ressentie par la Mairie de Paris... La dernière phrase esquisse une argumentation à fortiori : « Puisque les citoyens qui bossent et se lèvent tôt en sont réduits à habiter hors de Paris, alors à plus forte raison, le public ciblé par ce centre d'hébergement (dont on déduit, qui ne se lèvent pas tôt, ni ne travaillent...) devrait être logé hors de Paris et plus loin encore que les travailleurs.

Message 5

« Une vraie honte pour la France de constater ces réactions. Eux qui parlent de valeurs chaque jour (lesquelles ?) Liberté, Egalité, Fraternité, sans doute ? Un petit tour à l'église le dimanche sans doute. Bizarre. Ils se construisent leur petit « apartheid du 16^e ».

La honte mentionnée dans le message 5 est présentée comme ressentie non seulement par ceux qui sont responsables de comportements répréhensibles, mais plus largement par la France (et par l'auteur du message également), dont ils entacheraient les valeurs (liberté, égalité, fraternité). C'est comme dans le message 3, une réfutation ad hominem tu quoque, soulignant une contradiction entre les actes (fréquentation de l'église), certains discours (proclamation de valeurs) et leur positionnement sur le centre d'hébergement, qui justifie la honte imputée aux opposants au projet et l'indignation latente de l'auteur.

Message 6

« Honte à Hidalgo ! Construire un centre pour les migrants...Alors que des milliers de SDF sont à la rue depuis des années et ceci avec l'accord de Royal, c'est scandaleux ! »

Le message 6 enfin est intéressant, car il montre qu'un même sentiment « la honte » peut être imputé à différents acteurs, qu'ils soient considérés comme directement responsables d'actes répréhensibles ou comme dans le message 5, ou simplement « solidaires » dans la faute. Ici, c'est Anne Hidalgo qui est présentée comme fautive et comme devant ressentir de la honte. L'adjectif « scandaleux » porte une évaluation émotionnelle ce qui est scandaleux suscite de l'indignation (celle de l'auteur du message, et peut être celle du lecteur du message). Cette évaluation émotionnelle est la violation d'une gradation idéologique, selon laquelle devrait d'abord secourir les sdf, les migrants ensuite. L'argument est en déconnexion est cible les sans abri et non les migrants.